

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Régie par le code des OPC promulgué par la loi N°2001-83 du 24 juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du Ministre des Finances du 10 janvier 2000

Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis Belvédère

CHANGEMENT DE CATEGORIE, DES ORIENTATIONS DE PLACEMENT ET DU MODE D'AFFECTION DES RESULTATS

Changement de Catégorie et des Orientations de placement

UBCI BOURSE, en sa qualité de gestionnaire de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV », a obtenu l'agrément du CMF n°11-2018 du 9 mars 2018 **pour le changement de la catégorie de ladite SICAV de SICAV Mixte à SICAV Actions.**

Suivant procès-verbal enregistré en date du 28 décembre 2018 à la recette des Finances de rue d'Autriche - Tunis, l'Assemblée Générale Extraordinaire de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV », tenue en date du 28 décembre 2018, **a décidé de changer la catégorie de la SICAV de Mixte à Actions et de modifier ses orientations de placement, en conséquence.**

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV devient une SICAV Actions, destinée essentiellement aux investisseurs acceptant un niveau de risque élevé. Son actif sera en permanence composé d'une part prépondérante en actions cotées en bourse.

La politique d'investissement de la SICAV est arrêtée par son conseil d'administration qui a défini les choix d'investissement suivants:

- Une proportion de 75% à 80% de l'actif en actions cotées en bourse ;
- Une proportion n'excédant pas 5% de l'actif net en titres d'OPCVM ;
- Une proportion de 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités.

Ces modifications entreront en vigueur à partir du 2 janvier 2019.

Modification du mode d'affectation des résultats de la SICAV

Suivant procès-verbal enregistré en date du 28 décembre 2018 à la recette des Finances de rue d'Autriche - Tunis, l'Assemblée Générale Extraordinaire de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV », tenue en date du 28 décembre 2018, **a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.**

Par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus distribuées et seront intégralement capitalisées chaque année et ce, à compter de l'exercice 2018.

Le prospectus de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » mis à jour sous le numéro 00-378/A001 en date du 28 décembre 2018 ainsi que les statuts de la SICAV mis à jour seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sise au 1, Place Pasteur-1002 Tunis Belvédère, du gestionnaire, la société UBCI BOURSE sise au 74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis et auprès des agences de l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE-UBCI-.